

Index égalité Femmes/Hommes

Les entreprises sont invitées à mesurer leur performance en matière d'égalité professionnelle et à publier le résultat de leur « index égalité Femmes Hommes » sur leur site Internet.

Cet index, exprimé par une note sur 100 avec un minimum admissible fixé par le gouvernement de 75 points, est composé de quatre indicateurs traitants :

1. Des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
2. Des proportions de femmes et d'hommes augmentés
3. Du pourcentage de femmes augmentées à leur retour de congé maternité
4. Du nombre de femmes et d'hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations de la société

Pour l'année 2023, et comme l'année précédente, notre index général est INCALCULABLE (indicateurs calculables représentent moins de 75 points)

Ce résultat se décompose de la manière suivante :

- Des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes : **INCALCULABLE**
La raison : l'ensemble des groupes valables représentent moins de 40% des effectifs.
- Des proportions de femmes et d'hommes augmentés : **35 points sur 35**
- Du pourcentage de femmes augmentées à leur retour de congé maternité : **INCALCULABLE ;**
La raison : Pas de retour de congé maternité sur la période.
- Du nombre de femmes et d'hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations de la société : **0 point sur 10**

Travailler en faveur de l'égalité professionnelle est un enjeu majeur pour Ipackchem, étant reconnus pour notre éthique, notre intégrité et notre équité. Nous sommes convaincus que la mixité est un levier important de performance mais avant tout, nous avons la certitude qu'une plus grande mixité est source de motivation, d'épanouissement et de sérénité.

L'inclusion et l'égalité professionnelle fait partie de nos engagements forts pour l'avenir. Plusieurs femmes occupent des postes à responsabilité au sein de l'entreprise et nous travaillons pour rendre nos postes techniques plus accessibles.